



La Station d'épuration du Couturier est sortie de terre

Les travaux de construction de la nouvelle station d'épuration, située au lieu-dit Le Couturier, ont démarré en septembre. La mise en service pourra se faire comme prévu au cours du deuxième trimestre 2008.

Les terrassements sont déjà effectués et le bassin d'aération est désormais visible : «Il a fallu quelque 600 mètres cubes de béton pour réaliser l'ouvrage», souligne Guillaume Ardenuy, aide conducteur de travaux de la société EGC Génie civil. En novembre, le gros œuvre était achevé à 50 %. «Il sera terminé en décembre», précise Laurent Chamaillard de Sogea, concepteur du nouveau système. Nous commencerons à installer les équipements au premier trimestre 2008. Nous avons commencé à monter le bassin tampon, ouvrage d'arrivée des effluents bruts. Ces effluents sont ensuite relevés grâce à des pompes vers un bassin d'aération pour y être traités biologiquement. Un deuxième ouvrage est actuellement en cours de réalisation : il s'agit du clarificateur, système où se séparent les boues de l'eau claire. L'eau sera ensuite renvoyée vers le ruisseau, le Bled. Les boues sont extraites du clarificateur, déshydratées à l'aide d'une centrifugeuse et envoyées dans la serre pour un séchage solaire. La mise en service sera faite au cours du deuxième trimestre 2008.» C'est le troisième mode de séchage de ce type que la société Sogea met en service en France, l'un étant situé à Surzur, l'autre dans la Sarthe : «Nous en avons onze en commande en France. Il s'agit d'une technologie, qui se développe, relativement peu coûteuse en investissement et en fonctionnement.»



Préserver le milieu naturel

La station d'épuration, d'une capacité de 3200 équivalents habitants a été conçue et dimensionnée pour faire face à l'évolution croissante de l'urbanisation de la commune et aussi répondre aux nouvelles normes de rejet afin de préserver le milieu naturel. «Elle témoigne, souligne le maire Daniel Baron, de notre désir d'accompagner les innovations. La nouvelle station nous permettra également d'accueillir des entreprises sur le secteur de Bilais - le Couturier, futur parc d'activités Cap Ouest, directement embranché sur la station. La seconde phase de travaux, actuellement en cours depuis septembre, durera 10 mois afin de réaliser les travaux de construction des ouvrages, la mise en service des équipements et les travaux de finition (voirie - espaces verts).» Une troisième phase, réalisée entre juin et septembre 2008, sera consacrée à la mise en route de la station et à l'observation de son fonctionnement. Une fois cette troisième phase achevée et validée, la réception sera prononcée. Laurent Chamaillard complète notre information : «Lors du terrassement du bassin tampon, la présence de gros rochers a nécessité l'utilisation de minage. Cette intervention a été réalisée par Lemée TP dans les règles de l'art. Avant le démarrage des travaux de génie civil, les plans des ouvrages (coffrage et ferrailage) ont été validés par le maître d'œuvre et le contrôleur technique. Les équipements sont validés au fur et à mesure des réunions de chantier. 8 à 10 personnes sont présentes en ce moment sur le chantier. Les réunions de chantier ont lieu le mardi matin de 2 à 3 fois par mois. Le contrôle des dimensions des ouvrages et les essais d'étanchéité seront effectués avant la fin de l'année. A noter que le planning est parfaitement respecté par les entreprises et que le chantier est remarquablement tenu et entretenu.»

Station en bref...

La nouvelle station d'épuration d'Allaire aura une capacité de 3200 équivalents habitants avec la possibilité de doublement de sa capacité. C'est une station de type boues activées en aération prolongée avec traitement du phosphore et séchage solaire des boues. La filière de traitement des eaux est la suivante : arrivée des effluents, bassin de régulation, poste de relevage, prétraitement par tamisage, bassin biologique de 760 m³ aéré par 3 turbines avec traitement de l'azote et du phosphore, clarificateur assurant la séparation de l'eau traitée et des boues, comptage et prélèvements. La filière de traitement des boues se compose de l'extraction des boues depuis le clarificateur, l'épaississeur mécanique par centrifugation, le stockage et le séchage solaire des boues avant évacuation vers des terres agricoles.

Intervenants : Le marché a été attribué en janvier 2007 au groupement SOGEA/EGC Génie Civil pour 1 324 630 € HT ; maître d'œuvre : SAUNIER & ASSOCIES ; coordonnateur SPS : APAVE ; contrôleur technique : APAVE.

Financiers : Conseil Général (35%), Agence de l'eau (30%) Mairie d'Allaire (25%), Conseil régional (10%).